

# Poursuivons et amplifions les mobilisations !

Depuis le 28 janvier, et dans certaines directions depuis plus longtemps, les agents des Finances Publiques se mobilisent et agissent suite à l'appel de l'intersyndicale DGFIP. Les formes d'action sont diverses, mais elles sont d'une part bloquantes, d'autre part largement médiatisées, notamment grâce ou à cause du prélèvement à la source.

## **Décidons ensemble de continuer et d'amplifier le mouvement.**

À l'occasion de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 5 février, en fonction des contextes locaux, de nombreux départements étaient en grève, dans le cadre du calendrier de mobilisations proposé par l'intersyndicale DGFIP.

La journée du 7 février obéissait à la même logique : ralentir et bloquer la DGFIP par tous les moyens possibles et partout où c'est possible : par la grève, les manifestations ou rassemblements, les actions sous toutes les formes, de la journée minimum de travail, au blocage et à l'occupation de locaux, etc..

Car aujourd'hui c'est toute la DGFIP qui est et qui demain sera concernée par des réformes dangereuses pour notre avenir : certains par la mise en place du PAS ; d'autres par la mise en place des agences comptables, d'autres par les réorganisations internes comme celle que vivent les services des RH, etc...toutes et tous par la géographie revisitée !

Dans le Morbihan, le 7 février dernier, l'appel à la grève a rassemblé les agents devant la Direction à Vannes, une délégation a été reçue par le Directeur pour faire entendre les revendications des personnels.

## **Et la destruction continue :**

**En avant-première le projet de loi sur la Fonction Publique qui sera présenté demain mercredi 13 février aux syndicats de la Fonction Publique :**

En résumé sans le détailler complètement, voici les points forts du texte :

- fusion des CT et des CHS-CT comme dans le privé (clairement le chapitre conditions de travail est balayé)
- fin de l'avis des CAP sur les mutations et mobilités (en clair les directeurs feront intégralement ce qu'ils voudront)
- recours massif aux contractuels quelles que soient les fonctions.
- création d'un contrat de mission (embauche de 6 ans maxi sur un projet et hop dehors)
- généralisation de l'évaluation individuelle et plus grande importance pour l'avancement et les promotions , et la rémunération.
- nouvelles sanctions disciplinaires (exclusion temporaire de 3 jours) sans examen par une CAP et inscription au dossier

- mesures pour favoriser la mobilité inter fonctions publiques
- création d'une rupture conventionnelle pour les contractuels et expérimentation pour les fonctionnaires État et Hospitalier
- détachement d'office lors d'une externalisation de mission (création agence comptable, transfert mission cadastrale vers l'IGN...)

**Les pièces du puzzle s'assemblent de plus en plus parfaitement.**

**Il faut poursuivre l'action et l'amplifier !**

**Dès lors, ne nous arrêtons pas là !**

**Ensemble, faisons du jeudi 14 février 2019 une grande journée nationale DGFIP morte par tous les moyens possibles !**

- Pour l'arrêt des suppressions d'emplois,
- Pour l'arrêt de toutes les restructurations y compris de la géographie revisitée du directeur général, l'expérimentation d'agences comptables, la concentration des SIP, SIE et SPF...
- Pour la mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins.
- Pour défendre l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et préserver nos règles de gestion.
- Pour une opération massive de repyramidage des emplois par une amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie et un large plan de promotions de C en B et de B en A.
- Pour l'augmentation de la valeur du point d'indice.
- Pour la revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 euros brut par mois, via l'IMT et leur intégration dans le traitement !
- Pour l'attribution à toutes et tous de la prime exceptionnelle de 200 euros.

**L'intersyndicale du Morbihan appelle les agents à se rassembler le 14 février devant les portes du Centre des Finances Publiques de Lorient dès 8h15 pour exprimer leurs revendications et informer les usagers de la nécessité et de l'utilité de notre service public de proximité !**